

Réponse à une consultation 24.05.2011

## **Contre l'introduction de la juridiction constitutionnelle, pour la primauté de la démocratie**

La Commission des affaires juridiques du Conseil national souhaite élargir la juridiction constitutionnelle. Pour ce faire, elle a élaboré une initiative parlementaire. economiesuisse s'oppose à l'introduction de la juridiction constitutionnelle en raison de considérations relatives aux principes de l'État de droit.